

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GENERALE DE VALORISATION (GEVAL) en vue de l'extension d'activité de la plate-forme de tri, de transit, de regroupement et de broyage de déchets de bois implantée au lieu-dit « Coat Ar Gueveur » à MILIZAC-GUIPRONVEL.**

## **PIECES COMPLEMENTAIRES**

En application des articles L 123-4 et R 123-14 du code de l'Environnement, le commissaire enquêteur a complété le dossier d'enquête par adjonction des pièces suivantes :

- 1 fiche de description d'unité mobile de broyage SHEDDER DW 3060 type F ;
- 2 photos d'unité de broyage en service.

Ces documents ont été produits par GEVAL.

A MILIZAC-GUIPRONVEL,

Le 17 janvier 2020,

Le commissaire enquêteur



Maryvonne MARTIN